

COMMUNE DE GACOGNE
Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
Jeudi 12 décembre 2019 à 19 h 30 à la Mairie de Gâcogne

ORDRE DU JOUR

- **Indemnités de conseil des trésoriers de Corbigny,**
- **Fixation du prix de l'eau des réseaux communaux de la Gare et Parjot pour 2019,**
- **Modification des statuts du SIAEPA de Pannecièrre,**
- **Questions diverses.**

Etaient présents : Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Jean-Pierre CAMBIANICA, Martial BEAUDEQUIN, Guy GODEFROY, Olivier TARTRAT.

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 06 novembre 2019.

➤ **INDEMNITES DE CONSEIL DES TRESORIERES DE CORBIGNY**

Le conseil municipal décide d'attribuer l'indemnité de conseil aux trésoriers de Corbigny pour 2019 :

- 50% de l'indemnité due pour le 1^{er} trimestre soit 36,28 € à Madame Monique Perrin,
- 100% de l'indemnité due pour les 3 autres trimestres soit 194,50 € à Monsieur Christophe Cavoy.

➤ **FIXATION DU PRIX DE L'EAU DES RESEAUX COMMUNAUX DE LA GARE ET PARJOT POUR 2019**

Le Maire expose au Conseil municipal l'ensemble des dépenses 2019 liées aux réseaux d'eau potable de La Gare et Parjot.

Le Conseil municipal décide :

- de facturer la somme de 176,32 € à chacun des 10 abonnés.

Cette somme est calculée de la façon suivante :

- Analyses : 1 102,73 €
- Chlore : 132,86 €
- Emprunt - Capital : 489,31 € + intérêts : 38,32 €

soit un total de 1 763,22 € à répartir aux 10 abonnés.

➤ **MODIFICATION DES STATUTS DU SIAEPA DE PANNECIERE**

Le comité syndical du SIAEPA a décidé la suppression de la compétence optionnelle « service public d'assainissement collectif et autonome », et le transfert du siège social aux bureaux du syndicat à L'Huis Mignot – Pannecièrre – 58120 Montigny-en-Morvan.

Le conseil municipal approuve ces modifications.

Fait à Gâcogne, le 29 décembre 2019




Christophe GAGNEPAIN
Maire de Gâcogne